



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis informatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-33804>

Département(s) de publication : **75, 95, 92**

Annonce n° **26-33804**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Ile de France Mobilités

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Avis de préinformation relatif à la concession de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant l'agglomération de Val Parisis (DSP4)

**Description** : Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités sur l'ensemble de la Région Ile-de-France, désigne les opérateurs de transport des réseaux de transport public en Ile-de-France. A ce titre, le présent avis concerne la mise en concurrence de réseaux de transport régulier routier de voyageurs desservant l'intercommunalité Val Parisis (Beauchamp - Cormeilles en parisis - Bessancourt - Eaubonne - Ermont - Frépillon - Franconville - Herblay sur Seine - La Frette sur Seine - Le Plessis Bouchard - Montigny les Cormeilles - Pierrelaye - Saint-Leu la Forêt - Sannois - Taverny). Le contrat de service public attribué par Ile-de-France Mobilités confiera l'exploitation du service de transport de voyageurs (bus) et comportera environ 23 lignes régulières et 5 TAD, représentant environ 6 600 000 KCC en 2026. Le titulaire du contrat se verra confier l'exploitation du service de transport pour les lignes identifiées ci-dessus, ainsi qu'une partie de la maintenance, et le cas échéant une partie du renouvellement, des biens du service qui seront mis à sa disposition. Le périmètre du contrat sera précisé dans le DCE. A ce stade, il est envisagé de confier les principales prestations suivantes : exploiter le service de transport routier par bus et les centres de maintenance et de remisage sur le périmètre géographique concerné, assurer la commercialisation et la distribution des titres de transport, assurer la garde, l'entretien et la maintenance des matériels roulants voyageurs, assurer la maintenance et l'entretien du second œuvre, des équipements, du mobilier, des aménagements et des systèmes dans les centres de maintenance et de remisage, assurer l'information des voyageurs, assurer la lutte contre la fraude. Le contrat prévoira des objectifs de performance assortis d'indicateurs de performance mesurant à la fois la réalisation de l'offre

de transport et la qualité de service. Ces objectifs pourront faire l'objet de discussions entre Ile-de-France Mobilités et les soumissionnaires. Le matériel roulant et les équipements d'entretien et de maintenance seront mis à la disposition des opérateurs de transport.

**Identifiant interne :** API-DSP4

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50113000 Services de réparation et d'entretien d'autobus

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Val-d'Oise

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays :** France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** Le présent avis de préinformation est publié en application de l'article 7 du règlement n°1370/2007 du Parlement Européen du 23 octobre 2007. Les informations indiquées sont sous réserve de la décision de l'assemblée délibérante d'Ile-de-France Mobilités sur le périmètre et le mode d'attribution du contrat. A la suite de cette décision, en cas de modification du mode de gestion, et en application de l'article 7 précité, un avis de préinformation rectificatif sera publié. Ce rectificatif est sans préjudice de la date de lancement de la mise en concurrence, ou de l'attribution directe.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 3 - Partie

### 3.1 Identifiant technique de la pièce : PAR-0001

**Titre :** Avis de préinformation relatif à la concession de service public pour l'exploitation des lignes de bus desservant l'agglomération de Val Parisis (DSP4)

**Description :** Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités sur l'ensemble de la Région Ile-de-France, désigne les opérateurs de transport des réseaux de transport public en Ile-de-France. A ce titre, le présent avis concerne la mise en concurrence de réseaux de transport régulier routier de voyageurs desservant l'intercommunalité Val Parisis (Beauchamp - Cormeilles en parisis - Bessancourt - Eaubonne - Ermont - Frépillon - Franconville - Herblay sur Seine - La Frette sur Seine - Le Plessis Bouchard - Montigny les Cormeilles - Pierrelaye - Saint-Leu la Forêt - Sannois - Taverny).

**Identifiant interne :** API-DSP4

#### 3.1.1 Objet

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 60112000 Services de transport routier public

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50222000 Services de réparation et d'entretien de matériel roulant

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 50113000 Services de réparation et d'entretien d'autobus

### 3.1.2 Lieu d'exécution

**Ville :** Val-d'Oise

**Subdivision pays (NUTS) :** Val-d'Oise ( FR108 )

**Pays :** France

### 3.1.5 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** non

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** non

**Informations complémentaires :** Le contrat de service public attribué par Île-de-France Mobilités confiera l'exploitation du service de transport de voyageurs (bus) et comportera environ 23 lignes régulières et 5 TAD, représentant environ 6 600 000 KCC en 2026. Le titulaire du contrat se verra confier l'exploitation du service de transport pour les lignes identifiées cidessus, ainsi qu'une partie de la maintenance, et le cas échéant une partie du renouvellement, des biens du service qui seront mis à sa disposition. Le périmètre du contrat sera précisé dans le DCE. A ce stade, il est envisagé de confier les principales prestations suivantes : exploiter le service de transport routier par bus et les centres de maintenance et de remisage sur le périmètre géographique concerné, assurer la commercialisation et la distribution des titres de transport, assurer la garde, l'entretien et la maintenance des matériels roulants voyageurs, assurer la maintenance et l'entretien du second oeuvre, des équipements, du mobilier, des aménagements et des systèmes dans les centres de maintenance et de remisage, assurer l'information des voyageurs, assurer la lutte contre la fraude. Le contrat prévoira des objectifs de performance assortis d'indicateurs de performance mesurant à la fois la réalisation de l'offre de transport et la qualité de service. Ces objectifs pourront faire l'objet de discussions entre Île-de-France Mobilités et les soumissionnaires. Le matériel roulant et les équipements d'entretien et de maintenance seront mis à la disposition des opérateurs de transport. Durée du contrat : la durée prévisionnelle du contrat est de cinq à dix ans avec un démarrage prévisionnel de l'exploitation au 1er août 2029. Ces données sont susceptibles d'évoluer. Objet du contrat : le périmètre exact des prestations et la définition de l'offre de transport et de l'offre de service seront précisés dans le dossier de consultation. Procédure : l'AAPC devrait être publié au 2ème semestre 2026, pour une attribution du contrat envisagée au 2ème semestre 2028. Lieu principal d'exécution : Val-d'Oise, principales communes : Beauchamp - Cormeilles-en-Parisis - Eaubonne - Ermont - Franconville - Herblay-Sur-Seine - la Frette-Sur-Seine - Montigny-lès-Cormeilles - Pierrelaye - Sannois - Taverny.

### 3.1.6 Documents de marché

**L'accès à certains documents de marché est restreint**

**Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante :**

[https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_U8hov7FSaQ)

[PCSLID=CSL\\_2026\\_U8hov7FSaQ](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_U8hov7FSaQ),

### 3.1.9 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Paris

## Section 8 - Organisations

### 8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Ile de France Mobilités

**Numéro d'enregistrement :** 28750007800020

**Département :** PARIS

**Adresse postale :** 39bis-41 rue de Châteaudun

**Ville :** Paris

**Code postal :** 75009

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** dsp@iledefrancemobilites.fr

**Téléphone :** 1 47 53 28 00

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** [https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent\\_detail.do?PCSLID=CSL\\_2026\\_U8hov7FSaQ](https://www.achatpublic.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2026_U8hov7FSaQ)

**Profil de l'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal administratif de Paris

**Numéro d'enregistrement :** 17750005500013

**Département :** PARIS

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75004

**Subdivision pays (NUTS) :** Paris ( FR101 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-paris@juradm.fr

**Téléphone :** 01 44 59 44 00

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : ea84abfd-0e26-43dd-aace-7550f947c20a - 01

**Type de formulaire** : Planification

**Type d'avis** : Avis de préinformation ou avis périodique indicatif utilisé uniquement à titre d'information

**Date d'envoi de l'avis** : 02/04/2026 à 08:13

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

**Date prévue de publication d'un avis de marché dans le cadre de la procédure en question** : 01/07/2026

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/04/2026